

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Addenda Fonds Accent Revenu que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Addenda Capital inc. (« Addenda ») au 1 888 908-3488 ou à l'adresse fondsmutuels@addendacapital.com, ou visitez le www.addendacapital.com ou le www.sedarplus.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds :	ADD100	Gestionnaire du Fonds :	Addenda Capital inc.
Date de création de la série :	28 mars 2022	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital inc.
Valeur totale du Fonds au 29 février 2024 :	100 752 580 \$	Distributions :	Le Fonds compte distribuer mensuellement son revenu net et annuellement, en décembre, ses gains en capital nets.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,46 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 25 \$ (subséquent)

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement de ce Fonds est de générer un revenu tout en mettant l'accent sur la préservation du capital et en offrant un potentiel de croissance du capital, en investissant principalement dans un ensemble de titres canadiens et étrangers axés sur le revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres canadiens et étrangers, et ce au moyen d'une approche d'investissement durable. Ces placements peuvent être effectués par le Fonds, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans d'autres organismes de placement collectif, y compris des FNB.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

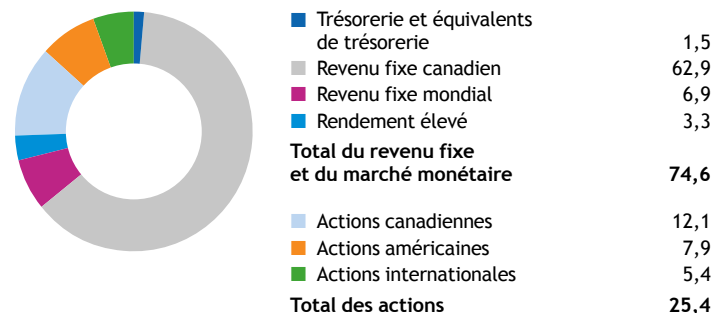
Dix principaux placements

Au 29 février 2024

Titre	% de la valeur liquidative nette
1. Gouvernement du Canada, série N670, 2,250 %, 2029-12-01	9,9
2. NEI Global Impact Bond Fund, série 1	5,0
3. Hydro-Québec, série 20, 6,000 %, 2040-02-15	4,9
4. Province de l'Ontario, série DMTN251, 1,550 %, 2029-11-01	4,4
5. NEI Global High Yield Bond Fund, série 1	3,3
6. Gouvernement du Canada, série M680, 1,750 %, 2053-12-01	2,5
7. Lower Mattagami Energy L.P., série 21-1, 2,433 %, 2031-05-14	2,2
8. Ontario Power Generation Inc., série 7, 3,215 %, 2030-04-08	2,1
9. Province de la Colombie-Britannique, série BCUSG-14, 4,800 % 2028-11-15	2,0
10. Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,475 %, 2028-08-16	1,8
% total des 10 principaux placements	38,1
Nombre total de placements :	174

Répartition des placements (%)

Au 29 février 2024



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé.

Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Addenda estime que la volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC? » et « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

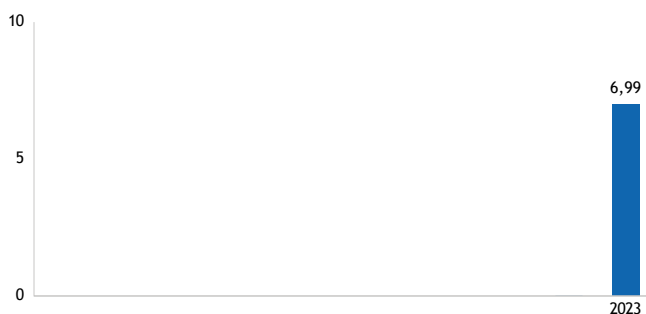
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds au cours de la dernière année civile. La valeur du fonds n'a pas diminué au cours de cette année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	8,36 %	31 décembre 2023	vos placement aurait augmenté à 1 083,61 \$
Pire rendement	-3,53 %	30 septembre 2023	vos placement aurait chuté à 964,71 \$

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de série A du fonds ont généré un rendement annuel composé de -0,55%, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 989,55 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

- vous désirez investir dans un fonds qui adopte une approche d'investissement durable;
- vous êtes prêt à accepter un niveau de risque faible;
- vous recherchez un placement à court ou moyen terme;
- vous recherchez une combinaison de revenu courant et de croissance à long terme au moyen d'un placement diversifié par catégorie d'actifs, style et région.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELLI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Des frais d'acquisition pourraient être exigibles lorsque vous achetez des parts de série A du Fonds par l'entremise de votre courtier. Ces frais feraient directement l'objet d'une négociation entre vous et votre courtier. Dans ce cas, les frais sont payés directement par vous.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du Fonds, qui incluent les frais d'administration, taxes incluses. Addenda a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,46 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,02 %
Frais du Fonds	1,48 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Addenda verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. La commission pour cette série du Fonds correspond à jusqu'à 0,70 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui représente 7,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Si vous échangez des parts par l'entremise de votre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des parts.
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par Addenda. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais pour opérations importantes	Des frais pouvant atteindre 0,5 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez pourraient être chargés par Addenda si, dans un délai de 30 jours suivant leur rachat ou échange, leur valeur liquidative globale est supérieure à 10 % de la valeur liquidative de cette série de parts du Fonds. Ces frais sont versés au Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec votre représentant ou avec Addenda. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Addenda Capital inc.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2800
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Sans frais : 1 866 908-3488
Courriel : fondsmutuels@addendacapital.com
www.addendacapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.